

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Forcalquier
VENTEROL - COMMUNE

Séance du lundi 13 avril 2026

Délibération N° DE_2026_025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	9	10
Date de la convocation : 31/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le treize avril deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (à la mairie), sous la présidence de Michel PHILIP.

Présents : Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Emmanuel GHIOTTI, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Martine DA SILVA, Simone AUDOLI-TISON, Yannick TAIX, Elodie FIORELLA

Représentés : Bernard RENOUY représenté par Régine DE LUCA

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Simone AUDOLI-TISON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Donation à la commune de la parcelle E 139 située route des Vignes.
--

- Vu l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales portant sur l'acceptation des dons et legs faits à la commune ;

- Vu la nécessité d'intérêt général d'acquérir cette surface pour régulariser l'emprise de la route des Vignes ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

Article 1 : d'autoriser le maire à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'acquisition de la parcelle cadastrée section E N°139 d'une superficie de 42 m² à titre gratuit. Les frais notariés seront à la charge de la commune.

Article 2 : d'autoriser le maire à signer l'acte notarié de cession ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

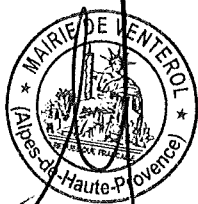
Article 3 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif les délais de deux mois à compter de la date d'accomplissement des formalités de publication et de notification.

Date de transmission de l'acte: 16/04/2026 Date de reception de l'AR: 16/04/2026 004-210402343-DE_2026_025-DE A G E D I
--

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

DE_2026_025

Michel PHILIP
Président de séance



Simone AUDOLI-TISON
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 16/04/2026
Date de reception de l'AR: 16/04/2026
004-210402343-DE_2026_025-DE
A G E D I

DE_2026_025